

CABINET DE CURIOSITÉS SOCIOLOGIQUES par Gérald Bronner



Tu ne spoileras point !

Les conditions drastiques imposées aux critiques de cinéma pour assister à l'avant-première de Star Wars ? illustrent l'importance grandissante de la fiction dans nos sociétés.

La sortie du dernier épisode de *Star Wars* a suscité une telle masse de commentaires qu'il est vain d'espérer dire quoi que ce soit d'original sur le sujet. Pourtant, un détail a attiré mon attention et me paraît être passé relativement inaperçu. Sa trivialité nous a sans doute empêchés de le voir pour ce qu'il est : un symptôme fondamental de l'époque et peut-être de notre destin collectif.

Un jour avant la sortie du *blockbuster*, le quotidien *Le Monde* a fait savoir qu'il n'en publierait pas de critique. Pourquoi ? Parce que la firme Disney, qui détient à présent les droits d'exploitation du *space opera* imaginé par George Lucas, a posé des conditions d'accès à l'avant-première qui ont paru inacceptables au journal. De toutes ces conditions, la plus gênante et la plus révélatrice était celle-ci : « Je reconnais que toute révélation de ma part concernant ce film à des personnes n'ayant pas assisté à la projection constituerait un préjudice donnant lieu à réparation. »

Cette clause est en effet intimidante pour toute personne souhaitant écrire une critique du film. Au-delà, elle constitue le fait de « spoiler » (issu de l'ancien français *espoillier*, ce terme signifie révéler les éléments d'une histoire et aboutir ainsi à gâcher le plaisir de celui qui ne la connaissait pas) en une activité passible d'une action devant les tribunaux !

C'est là une curiosité sociologique qui montre combien la narration fictionnelle a pris de l'importance dans nos vies. Que l'on y songe un instant : combien de temps passons-nous à savourer des histoires que

nous savons fausses – films, romans, pièces de théâtre, séries télévisées, jeux vidéo, etc. ?

En quelques siècles, le temps moyen que les humains consacrent à la fiction a progressé de façon vertigineuse, pour deux raisons. La première est l'énorme augmentation de la productivité du travail et de l'espérance de vie. Il en résulte globalement un temps de cerveau disponible de plus en plus important lui aussi.



LA FICTION OCCUPANT une place croissante, la protection des œuvres et des profits associés va jusqu'à l'excès.

La deuxième raison est que nous avons une appétence naturelle pour la fiction, qui constitue une nourriture presque vitale pour notre cerveau. C'est du moins ainsi qu'on peut lire les contributions des neurosciences sur la question.

Par exemple, l'Américain Jonathan Gottschall, à la croisée de la littérature et de la théorie de l'évolution, nous dépeint comme des « animaux narratifs » et considère la fiction comme un élément aussi important pour l'homme que l'eau pour

le poisson. Le neuroscientifique Michael Gazzaniga, de l'université de Californie à Santa Barbara, ne dit pas autre chose dans son dernier ouvrage *Tales from Both Sides of the Brain*, en décrivant comment notre cerveau s'abandonne compulsivement à une narration perpétuelle de son environnement.

Cette passion naturelle pour la fiction ne nous permet pas seulement de lire le monde, mais aussi de comprendre autrui. Pour l'animal éminemment social que nous sommes, c'est fondamental. Comme l'explique Lisa Zunshine, de l'université du Kentucky, qui elle aussi s'intéresse à la littérature en cognicienne, notre appétence pour le récit est un fruit de l'évolution car il nous « entraîne » à comprendre les intentions d'autrui.

Il ne faudra donc pas s'étonner si la condamnation de la privation de ce plaisir narratif inspire un onzième commandement. Avec *Star Wars*, c'est la première fois qu'au-delà des insultes, le spoiler se voit menacé juridiquement. La libération du temps de cerveau disponible n'en étant peut-être qu'à ses débuts, qui sait si nous n'allons pas entrer dans un paradis cauchemardesque où les hommes, affranchis en partie de la contrainte du travail, préféreront, à l'exploration du monde réel par la science, celui de mondes virtuels par le divertissement ? Qui peut dire alors si le crime de spoilage ne finira pas par valoir de la prison ferme ? ■

Gérald BRONNER est professeur de sociologie à l'université Paris-Diderot.

ABONNEZ-VOUS À POUR LA SCIENCE



Offre Intégrale

8,20€/mois

VOS AVANTAGES ABONNÉ

- ✓ 42 % d'économie et plus par rapport au prix en kiosque
- ✓ L'envoi des magazines en avant-première
- ✓ La garantie de ne manquer aucun numéro

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner accompagné de votre règlement à :
Service Abonnement - 19 rue de l'Industrie 67402 Illkirch Cedex

POUR LA
SCIENCE

PAS460B

1. MA FORMULE

☐ **OUI**, je m'abonne à l'offre « intégrale » pour 8,20€ par mois ou 99€ pour 1 an incluant le magazine *Pour la Science* (12 n°s/an) + son hors-série *Dossier Pour la Science* (4 n°s/an) et l'accès numérique illimité aux archives sur www.pourlascience.fr.

2. MES COORDONNÉES

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____ Tél. : _____
Pour le suivi client (facultatif)

Mon e-mail obligatoire pour l'accès aux contenus numériques (à remplir en majuscules)

_____@_____
À réception de votre bulletin, comptez 5 semaines pour recevoir votre n° d'abonné. Passé ce délai, merci d'en faire la demande à abonnements@pourlascience.fr

3. MON MODE DE RÈGLEMENT

☐ Je règle par prélèvement 8,20€ par mois* Je remplis l'autorisation ci-dessous en joignant impérativement un IBAN/BIC. (IPV8E20)

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT PAR MANDAT SEPA

En signant ce mandat SEPA, j'autorise Pour la Science à transmettre des instructions à ma banque pour le prélèvement de mon abonnement dès réception de mon bulletin. Je bénéficie d'un droit de rétractation dans la limite de 8 semaines suivant le premier prélèvement. Plus d'informations auprès de mon établissement bancaire.

1 - COORDONNÉES DU TITULAIRE DU COMPTE

Nom, prénom _____
Adresse _____
Numéro et nom de la rue
Code postal _____ Ville _____ Pays _____

2 - COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)
BIC _____
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)
Type de paiement Paiement récurrent/répétitif

☐ Je préfère régler mon abonnement d'un an en une seule fois 99€**. (11A99)

☐ Par chèque à l'ordre de Pour la Science ☐ Par carte bancaire N° _____
Date d'expiration _____ Clé _____

3 - DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES

À _____
Date _____
Signature : _____

NOM DU CRÉANCIER ICS N° FR92ZZZ426900

Pour la Science - 8 rue Férou - 75006 Paris

N° de référence unique de mandat (RUM)

Partie réservée au service abonnement. Ne rien inscrire

Signature obligatoire

* Offre numérique, valable sans limitation de zone géographique. L'abonnement en prélèvement est renouvelé tacitement à échéance et dénonçable à tout moment avec un préavis de 1 mois. Conditions complètes sur www.pourlascience.fr. ** Tarifs valables uniquement en France métropolitaine. Pour un abonnement à l'étranger merci de consulter notre site. En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre commande. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du groupe Pour la Science. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'organismes partenaires. En cas de refus de votre part, merci de cocher cette case ☐.

Offre réservée aux nouveaux abonnés valable jusqu'au 29.02.2016